



Utilisation de drones pour l'application de pesticides au Canada : réglementation actuelle et perspectives d'avenir

Les drones sont en train de devenir des outils précieux en agriculture. Qu'il s'agisse de dépistage, d'ensemencement ou d'épandage de nutriments, la technologie des drones progresse rapidement. Mais qu'en est-il de l'utilisation des drones pour l'application de pesticides au Canada?

L'application de pesticides par drone est-elle autorisée sur les cultures?

À l'heure actuelle, au Canada, aucun pesticide n'est homologué pour une application par drone sur les cultures. L'application de pesticides par drone est réglementée conjointement par Transports Canada (exploitation et certification des drones) et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada (homologation des produits et conditions d'utilisation).

Pour qu'un pesticide puisse être appliqué par drone sur les cultures, son étiquette doit explicitement indiquer qu'il peut être utilisé avec un **système d'aéronef télépiloté (SATP)**. Vérifiez toujours ce point avant de prendre des décisions concernant l'application ou de formuler des recommandations agronomiques. Si l'utilisation d'un SATP n'est pas mentionnée sur l'étiquette, l'application par drone n'est pas autorisée, même si le produit peut être appliqué par voie aérienne traditionnelle.

L'[article sur les drones de pulvérisation](#) de Keep it Clean (en anglais uniquement) fournit des conseils aux agriculteurs et aux agronomes canadiens afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées, qui sont conformes à la réglementation canadienne et contribuent à maintenir l'accès aux marchés d'exportation.

Quelles sont les perspectives pour l'application de pesticides par drone sur les cultures?

L'ARLA travaille avec les fabricants de pesticides à la révision des étiquettes des produits afin de tenir compte de l'utilisation des drones, et elle collabore avec Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi qu'avec des intervenants internationaux dans le but de définir une position commune sur l'application de pesticides par drone. Les fabricants de pesticides et les pouvoirs publics génèrent activement des données, notamment sur la dérive, les résidus et l'exposition des travailleurs, afin d'éclairer les décisions réglementaires relatives à la pulvérisation de pesticides par drone sur les cultures.

Demeurez au fait des dernières informations

Le cadre réglementaire concernant les drones de pulvérisation est en pleine évolution. Actuellement, comprendre l'étiquette – et les limites d'utilisation des drones – est essentiel pour rester en conformité avec la réglementation et protéger votre entreprise et vos clients. Pour en savoir plus, consultez les ressources ci-dessous.



- Keep it Clean : [Les drones de pulvérisation ne sont actuellement pas autorisés pour l'application de pesticides sur les grandes cultures](#) (en anglais uniquement)
- Santé Canada : [Fiche d'information sur l'application de pesticides par drone](#)
- Santé Canada : [Note d'information concernant l'usage de drones pour l'application de pesticides](#)
- Transports Canada : [Page Web sur la sécurité des drones, comprenant des informations sur les règles de vol, les licences de pilote et l'immatriculation des drones](#)
- Sprayers 101 : [Pulvérisation par drone dans l'agriculture canadienne \(jusqu'en 2024\)](#) (en anglais uniquement)